

SICAV BNA
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
AU 31 DECEMBRE 2007

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 31 décembre 2007.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 décembre 2007, les actifs de la société SICAV BNA se chiffrent à **2.702.669 D** et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.156.964 D soit 79,80 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 545.705D soit 20,19 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20%.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à 2.660.340 D en titres émis par des sociétés dans des proportions variables sans dépasser le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2007 font apparaître un total du bilan de **2.702.669 D**, un actif net de **2.660.340 D** et un résultat net de la période bénéficiaire de **164.938 D**.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES RAOUF MENJOUR
MEMBRE INDEPENDANT DE BAKER TILLY INTERNATIONAL

Bilan arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

	Note	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	<u>2 156 964</u>	<u>2 421 514</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 056 159	2 154 072
Autres valeurs		100 805	267 442
Placements monétaires et disponibilités		<u>545 705</u>	<u>626 795</u>
Placements à terme	3.2	540 045	626 555
Disponibilités		410	240
Débiteurs divers		5 250	
TOTAL ACTIF		<u>2 702 669</u>	<u>3 048 309</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 739	11 446
Autres créditeurs divers	3.4	32 590	36 788
TOTAL PASSIF		<u>42 329</u>	<u>48 234</u>
ACTIF NET			
Capital		<u>2 633 469</u>	<u>2 948 715</u>
Capital en nominal	3.5	<u>3 574 800</u>	<u>4 010 400</u>
Capital début de période		4 010 400	3 943 900
Emission en nominal		12 885 400	9 697 600
Rachat en nominal		-13 321 000	-9 631 100
Sommes non distribuables		<u>-941 331</u>	<u>-1 061 685</u>
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	-1 061 685	-1 473 136
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	120 354	411 451
Sommes distribuables		<u>26 871</u>	<u>51 360</u>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	26 847	51 353
Report à nouveau		24	7
ACTIF NET		<u>2 660 340</u>	<u>3 000 075</u>

TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	2 702 669	3 048 309
----------------------------------	------------------	------------------

SICAV BNA
Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

	Note	Période	Période	Période	Période
		01/10/2007 31/12/2007	01/01/2007 31/12/2007	01/10/2006 31/12/2006	01/01/2006 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	4.1	0	117 308	4 564	125 487
Dividendes			114 250	0	101 992
Revenus des titres OPCVM		0		0	5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées			3 058	4 564	18 000
Revenus des placements à terme	4.2	2 707	18 556	5 578	17 166
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 707	135 864	10 142	142 652
Charges de gestion des placements	4.3	-8 856	-39 043	-10 564	-37 174
REVENU NET DES PLACEMENTS		-6 149	96 821	-422	105 478
Autres produits		0		0	
Autres charges	4.4	-12 516	-70 733	-16 393	-64 135
RESULTAT D'EXPLOITATION		-18 665	26 088	-16 815	41 343
Régularisation du résultat d'exploitation		-6 758	759	1 948	10 010
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-25 423	26 847	-14 867	51 353
		6 758	-759	-1 948	-10 010
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		88 750	-51 137	31 652	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		57 052	199 228	111 592	103 614
Frais de négociation		-1 343	-9 241	-2 774	-8 828
RESULTAT NON DISTRIBUABLE	4.5	144 459	138 850	140 470	454 957
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.6	125 794	164 938	123 655	496 300

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

	Période	Période	Période	Période
	01/10/2007 31/12/2007	01/01/2007 31/12/2007	01/10/2006 31/12/2006	01/01/2006 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT				
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	125 794	164 938	123 627	496 300
Résultat d'exploitation	< 18 665 >	26 088	< 16 843 >	41 343
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	88 750	< 51 137 >	31 652	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	57 052	199 228	111 592	103 614
Frais de négociation de titres	< 1 343 >	< 9 241 >	< 2 774 >	< 8 828 >
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		< 51 333 >		< 31 827 >
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 237 459 >	< 453 340 >	88 143	33 004
Souscriptions				
Capital	845 800	12 885 400	3 107 500	9 697 600
Régularisation des sommes non distribuables	< 236 741 >	< 3 395 758 >	< 848 919 >	< 3 015 856 >
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	< 6 758 >	759	1 948	10 010
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	< 3 >	< 3 >		
Rachats				
Capital	< 1 182 800 >	< 13 321 000 >	< 2 961 800 >	< 9 631 100 >
Régularisation des sommes non distribuables	343 043	3 377 262	789 414	2 972 350
Régularisation des sommes distribuables				
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos				
VARIATION DE L'ACTIF NET	< 111 665 >	< 339 735 >	211 770	497 477
ACTIF NET				
En début de période	2 772 005	3 000 075	2 788 305	2 502 597
En fin de période	2 660 340	2 660 340	3 000 075	3 000 075
NOMBRE D' ACTIONS (ou de parts)				
En début de période	41 932	40 104	38 647	39 439
En fin de période	35 748	35 748	40 104	40 104
VALEUR LIQUIDATIVE	74,419	74,419	74,807	74,807
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	19,91%	1,19%	14,622%	19,163%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2007**

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

Les membres du conseil d'administration de la SICAV BNA sont :

M Mohamed BERRAIES
Mme Taoufika B AMMAR
Banque Nationale Agricole- BNA
Sté Immobilière et de Participations- SIMPAR
Sté ESSOUKNA
Sté Immobilière et de Viabilisation- SIVIA
Sté El Médina
Sté Gle d'Etudes de Supervision et de Travaux -SOGEST
Sté BNA Capitaux

Ils sont tous nommés lors de la réunion de la dernière assemblée générale ordinaire réunie le 18 avril 2006 pour la période 2006, 2007 et 2008.

La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 Bis rue de Liban 1002 Tunis.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à la juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1 Portefeuille Titres

Coût d'acquisition	Plus ou moins	Valeur actuelle
value		

Actions et droits rattachés	1 824 931	231 228	2 056 159
OPCVM	100 000	805	100 805
	1 924 931	232 033	2 156 964

SICAV BNA
Portefeuilles titres
arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions et Valeurs Assimilées	138 764	1 824 931	2 056 159	77,289	0.231%
ATB	6 000	16 956	32 424	1,219	0,010
BH	5 000	74 390	124 570	4,682	0,028
BHNG J01072007	334	7 013	7 983	0,300	0,002
BHNS7	668	14 025	15 591	0,586	0,004
BIAT	4 000	146 241	151 884	5,709	0,024
BIATNS2006	2 500	91 900	93 500	3,515	0,015
BNA	25 000	228 756	223 800	8,412	0,125
BT	2 500	192 845	243 035	9,135	0,033
BTE (ADP)	6 500	173 797	207 045	7,783	0,650
CIL	4 289	52 783	62 148	2,336	0,172
ESSOUKNA	4 343	23 807	20 846	0,784	0,144
SFBT	16 550	160 034	238 949	8,982	0,030
SIMPAR	4 475	96 821	145 751	5,479	0,746
SOTRAPIL	2 200	43 734	51 271	1,927	0,070
SPDIT	5 000	38 449	34 500	1,297	0,019
STB	6 000	61 020	64 068	2,408	0,024
TL	12 918	166 161	193 292	7,266	0,231
TUNISRE	20 973	235 949	145 448	5,467	0,856
ABDA381/27	2	1	1	0,000	0,000
ADWDA	6	1	2	0,000	0,000
AMSDA011/50	1	0	0	0,000	0,001
AMSDA021/51	1	0	0	0,000	0,001
AMS031/26	1	0	0	0,000	0,000
SITSDS	5 000	200	50	0,002	0,050
TJDSO	4 500	45	0	0,000	0,028
TRDA1/15	3	2	2	0,000	0,000
Titres des OPCVM	1 000	100 000	100 805	3,789	
CONFIANCE FCP	500	50 000	50 440	1,896	
PROGRES FCP	500	50 000	50 365	1,893	

3.2 Placement à terme

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte BNA placement	539000	1 045	540 045	20,3%

3.3 Opérateurs créditeurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	8559	10266
Rémunération du dépositaire	1180	1180
TOTAL	9 739	11 446

3.4 Autre créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Jetons de présence		3 599
Commissaire aux comptes	6 600	6 969
Conseil du marché financier	173	241
Primes et indemnités	25 635	25 067
Autres	182	912
TOTAL	32 590	36 788

3.5 Capital :

Capital au 01/01/2007

Montant	4 010 400
Nombre de titres	40 104
Nombre d'actionnaire	207

Souscriptions réalisées

Montant	12 885 400
Nombre de titres	128 854

Rachats effectués

Montant	-13 321 000
Nombre de titres	-133 210

Capital au 31/12/2007

Montant	3 574 800
Nombre de titres	35 748
Nombre d'actionnaire	196

3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:

Résultat non distribuable exercice clos	-1 473 136
Emission en primes d'émissions au 31 décembre 2006	-3 015 856
Rachat en primes d'émissions au 31/12/2006	2 972 350
Résultat non distribuable au 31/12/2006	454 957
	-1 061 685

3.7 Sommes non distribuables de l'exercice en cours:

Résultat non distribuable au 31 Décembre 2007	138 850
Emission en primes d'émissions au 31 Décembre 2007	-3 395 758
Rachat en primes d'émissions au 31 Décembre 2007	3 377 262
	120 354

3.8 Sommes distribuables de l'exercice en cours

Résultat d'exploitation au 31 Décembre 2007	26 088
---	--------

Régularisation du résultat d'exploitation

759

26 847**4. ETAT DE RESULTAT :****4.1 Revenus du portefeuille titres**

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Dividendes des actions	0	114 250	0	101 992
Revenue des titres OPCVM	0	0	0	5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées	0	3 058	4 564	18 000
	0	117 308	4 564	125 487

4.2 Revenues des placements à terme

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Intérêt compte BNA placement	2 707	18 556	5 578	17 166
	2 707	18 556	5 578	17 166

4.3 Charges de gestion des placements :

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	8 559	37 863	10 266	35 994
Rémunération du dépositaire	297	1 180	298	1 180
	8 856	39 043	10 564	37 174

4.4 Autres charges:

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Primes+indemnité	9 578	38 000	8 088	32 000
Jetons de présence	2 832	9 900	1 026	3 599
Redevances	611	2 705	770	2 608
Honoraires	2 292	7 796	1 668	6 600
Autres	-2 797	12 332	4 841	19 327
	12 516	70 733	16 393	64 135

4.5 Résultat Non distribuable

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Variation des plus ou moins values potentielles	88 750	-51 137	31 652	360 171
Plus ou moins values réalisées	57 052	199 228	111 592	103 614
Frais de négociation	-1 343	-9 241	-2 774	-8 828
	144 459	138 850	140 470	454 957

4.6 Résultat de la période

	01/10/2007	01/01/2007	01/10/2006	01/01/2006
	au 31/12/2007	au 31/12/2007	au 31/12/2006	au 31/12/2006
Résultat d'exploitation	-18 665	26 088	-16 815	41 343
Résultat non distribuable	144 459	138 850	140 470	454 957
	125 794	164 938	123 655	496 300